



Liste des délibérations

Publié le 13/07/2022

Date de la décision	n° de la délibération	Intitulé de la délibération	Décision
06/08/2022	D22-54	Désignation d'un correspondant communal à l'Office de Tourisme	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-53	Billetterie de la saison culturelle - remboursement de billets	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-52	Achat de terrain - parcelle BH91	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-51	Subvention exceptionnelle à l'association le Club de l'Amitié	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-50	Convention d'objectifs avec l'association les Petits Lutins	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-49	Convention d'objectifs avec l'association POLY'GONES	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-48	Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-47	Convention de mise à disposition de données et d'application du SIG	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-46	Convention entre la commune et la CCPA - Adhésion au service commun "Achat - commande publique"	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-45	Décision modificative n° 2	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-44	Admission en non valeur	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-43	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet rémunéré à l'heure)	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-42	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet rémunéré à l'heure)	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-41	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (rémunéré à l'heure)	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-40	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (22,30h/35h)	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-39	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (20,38h/35h)	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-38	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (26,25h/35h)	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-37	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (26,25h/35h)	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-36	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (29,75h/35h)	Vote à l'unanimité
06/08/2022	D22-35	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (29,75h/35h)	Vote à l'unanimité